

PENSION DOMAINE DES TOUCHES

CHIEN

CHAT AUTRE

NOMRACE

JOUR D'ARRIVEE _____ HEURE _____

JOUR DE DEPART _____ HEURE _____

TARIF CHIEN : 10 € par jour 12 € si la pension fournit la nourriture.

5 € demi-journée

TARIF CHAT : 7 € par jour 8 € si la pension fournit la nourriture.

REGLEMENT DE LA PENSION

- Carnet de vaccination à jour à fournir le jour d'arrivée et toux du chenil obligatoire.
- Chèque de caution de 70 € (en cas d'urgence vétérinaire)
- Si frais de vétérinaire engagé le propriétaire devra le remboursement à la pension.
- M. DESBANCS ne pourra être tenu responsable en cas de décès de l'animal à la pension, si celui-ci survient suite à une longue maladie ou âge avancé de l'animal.
- Si l'animal arrive malade et contamine d'autres pensionnaires les frais pouvant être engagés seront à la charge du propriétaire de l'animal malade
- Pour toute réservation des arrhes (non remboursable sauf cas de force majeure, décès ou maladie de l'animal avec justificatif) correspondant à 30% de la somme totale sera demandé encaissable sous 8 jours.

Je soussigné :

accepte les conditions ci-dessus